



ANNEXE II

REGLEMENT D'EXAMEN

Annex

B - LISTE DES EPREUVES TERMINALES

EPIEUVES	COEF	FORME		DUREE EPREUVE PONCTUELLE
		Scolaires ou apprentis ou adultes forma- tion continue	Autres candidats	
DOMAINE PROFESSIONNEL				
EP1 - Réalisation et technologie	10	ECF(1)	ponctuelle (pratique et écrite)	16 à 20 h (:13 à 17h partie pratique, 3 h partie écrite)
EP2 - Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire	6	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	3 h max.

(1) Contrôle en cours de formation pour les candidats issus d'établissements publics, privés sous contrat ou de CFA habilités par le recteur, y compris la formation en entreprise.

DEFINITION DES EPREUVES

EP 1 - Réalisation et technologie

A - Evaluation par CCF (candidats issus d'établissements publics, privés sous contrat et de CFA habilités)

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation, à l'occasion de deux situations d'évaluation.

Chaque situation permet, de manière réelle ou simulée, l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Elle porte sur des compétences caractéristiques du diplôme. Elle donne lieu à la proposition d'une note.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la formation en entreprise.

1) situation d'évaluation en centre de formation.

Elle est organisée à la fin du 1er trimestre ou au début du 2ème trimestre dans l'établissement (public ou privé sous contrat et CFA habilités) et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

Le travail demandé, les conditions de réalisation, et le degré d'exigence correspondent au référentiel (activités d'atelier, réalisation, technologie, analyse).

Un professionnel au moins est obligatoirement associé à la mise en oeuvre de l'évaluation.

La proposition de note est établie conjointement par l'équipe pédagogique et le professionnel associé.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef de l'établissement.

2) situation d'évaluation au cours de la formation en entreprise.

La formation en entreprise doit permettre d'acquérir, de compléter et de mettre en oeuvre des compétences (savoir-faire, savoirs et savoir être).

Pour les candidats issus d'établissements publics et privés sous contrat, la durée de la période de formation en entreprise est de 8 semaines minimum; elle peut atteindre 50% de la durée totale de formation. Elle peut se répartir en plusieurs périodes de formation de 3 à 5 semaines.

Le choix des dates de ces périodes de formation en entreprise est laissé à l'initiative des établissements, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Pour les apprentis, la durée de la période de formation en entreprise est fixée par le contrat d'apprentissage.

La situation d'évaluation organisée au cours de la formation en entreprise peut comporter plusieurs séquences d'évaluation.

La plus importante se situe en fin de formation sur site réel (situation de chantier). Elle doit permettre d'évaluer l'autonomie du candidat (organisation de son poste de travail, préparation de son approvisionnement, réalisation, sécurité, rangement)

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un membre de l'équipe pédagogique, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la formation en entreprise.

Notation : Les notes proposées pour chacune des deux situations d'évaluation sont d'égale valeur et s'additionnent pour obtenir la proposition de note finale pour l'épreuve E.P 1.

B)-Évaluation par épreuve ponctuelle (autres candidats)

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle terminale. Elle porte sur des compétences caractéristiques du diplôme. Elle comprend deux parties d'égale valeur.

Les documents remis au candidat permettent la continuité entre les deux parties de l'épreuve et ils sont préparés de telle façon que la non-exécution d'une activité n'interdise pas la réalisation des autres.

Le travail demandé, les conditions de réalisation et le degré d'exigence correspondent au référentiel.

L'épreuve se déroule, en concertation avec les milieux professionnels, en situation réelle de travail, exceptionnellement en cas d'impossibilité en centre d'examen par décision du recteur.

Les modalités pratiques d'évaluation sont définies préalablement à l'épreuve par l'IEN en concertation avec les professionnels.

Partie A : Partie écrite (10 points)

Elle a pour but de vérifier si le candidat est capable :

- d'analyser un dossier technique (plans, pièces écrites, catalogues, ...) et de décoder les documents techniques,
- d'en extraire les informations nécessaires à son travail,
- de préparer un travail en utilisant ses connaissances technologiques.

Partie B : partie pratique (10 points)

Elle a pour but de vérifier si le candidat est capable :

- d'organiser son intervention en utilisant ses connaissances technologiques.
- de réaliser un ouvrage ou une partie d'ouvrage.

EP 2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire

L'épreuve EP 2 est une épreuve à caractère technologique, d'analyse de dossier et de rédaction d'un mode opératoire. Elle permet l'évaluation des savoirs technologiques associés.

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle terminale.

L'épreuve se déroule en salle. Les documents nécessaires sont fournis au candidat.

Le travail demandé, les conditions de réalisation et le degré d'exigence correspondent au référentiel (notamment calepinage de profil, plaques, en plafonds et cloisons, quantitatifs)

Un thème hygiène et sécurité sera obligatoirement traité.



MENTION COMPLÉMENTAIRE
" PLAQUISTE "

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FONCTIONS		TACHES
ETUDE-PREPARATION	1 Etudier-Préparer	1 Exploiter des documents écrits, figurés 2 Identifier les matériaux 3 Evaluer les quantités par ouvrage 4 Inventorier et stocker des matériaux 5 Reconnaître les éléments porteurs 6 Vérifier les supports 7 Organiser son activité journalière
	2 Implanter-Tracer	Matérialiser les dimensions des ouvrages
REALISATION	1 Poser-Appliquer	1 Les produits collés 2 Cloisons et plafonds 3 Ouvrages à composants multiples 4 Réhabilitation
	2 Contrôler-Vérifier	La qualité et la conformité de son travail
	3 Entretien le matériel	Maintenance

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	ETUDE - PREPARATION
TACHE : 1.	ETUDIER - PREPAREP 1 Exploiter des documents écrits - Figurés 2 Identifier les matériaux 3 Evaluer les quantités par ouvrage
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources: Plans, coupes, descriptif, DTU, normes, notices de montage, <i>avis techniques</i> , consignes écrites et orales, fiche notice des produits, cartes routières.	
Autonomie, responsabilité: Autonomie partielle ou totale suivant l'importance et la complexité des tâches. Autonomie totale sur la localisation de la zone d'activité.	
Résultats attendus: Les informations identifiées permettent une réalisation conforme aux prescriptions. L'évaluation des quantités est juste.	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	ETUDE - PREPARATION
TACHE:	<p>1 ETUDIER - PREPARER</p> <p>4 Organiser les stockages</p> <ul style="list-style-type: none">- inventories et stocker des matériaux sur les lieux de travail- contrôler les quantités au stockage- contrôler la qualité et la conformité des produits
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources: <ul style="list-style-type: none">- Matériaux emballés- Bons de livraison- Fiche d'approvisionnement- Documents de suivis de chantier- Moyens de levage et de manutention- Indications sur les surcharges admissibles des planchers	
Autonomie, responsabilité: <p>Partielle ou Totale en ce qui concerne la sécurité, le stockage et la protection des matériaux, en fonction de l'importance du chantier</p> <ul style="list-style-type: none">- Réception des matériaux	
Résultats attendus: <ul style="list-style-type: none">- Rendre compte immédiatement à son supérieur des conditions de réception. <p>Les manutentions et stockages sont conformes aux règles de sécurité</p>	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	ETUDE PREPARATION
TACHE 1	ETUDEEP - PREPARER 5 Reconnaître les éléments porteurs 6 Vérifier l'état et la constitution des supports.
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources: - Technologie du bâtiment. - Réglementation de mise en oeuvre	
Autonomie, responsabilité: - Totale pour la zone d'activité.	
Résultats attendus: - Les anomalies sont signalées. - L'analyse et le constat sont judicieux et permettent une mise en oeuvre conforme en assurant les conditions de stabilité et de sécurité	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	ETUDE - PREPARATION
TACHE	ETUDIER - PREPARER 7 Organiser son activité journalière. • Approvisionner son poste de travail. • Définir la méthodologie et la chronologie des tâches à effectuer. • S'assurer que la zone d'activité présente toutes les sécurités.
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources: <ul style="list-style-type: none">- Documents et équipement de sécurité- Informations relatives au chantier- Plan Implantation- Matériels, matériaux.	
Autonomie, responsabilité: <i>Totale ou partielle suivant l'importance du chantier</i>	
Résultats attendus: <ul style="list-style-type: none">- L'outillage et le matériel sont adaptés à la mise en oeuvre- La sécurité est prévue et respectée.- Le travail est réalisable conformément aux règles et aux délais.- Prendre compte de toutes les anomalies.	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	ETUDE - PREPARATION
TACHE	2 IMPLANTER - TRACER : Matérialiser la dimension des ouvrages - Implanter les ouvrages. - Matérialiser les dimensions. - Vérifier les équerrages aplombs. et axes. - Positionner l'ensemble des réservations et incorporations.
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources:	 Plans d'ensemble, plan de détail, plan de réservations. Matériels de traçage et de contrôle. Matériels d'accès.
Autonomie, responsabilité:	 <i>Autonomie totale ou partielle suivant l'importance de l'ouvrage</i>
Résultats attendus:	 La matérialisation des ouvrages est correcte et permet la réalisation.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	<i>REALISATION</i>
TACHES:	<p>1. POSER ET APPLIQUER</p> <p>1 Les produits collés</p> <ul style="list-style-type: none">. Préparer les mortiers, colles, enduits, plâtre.. Les habillages collés. Les complexes collés à isolations thermique et acoustique. <p>2 Cloisons, plafonds et contre-cloisons</p> <ul style="list-style-type: none">. Cloison alvéolaire. Contre-cloison. Cloison de distribution sur ossature. Plafond sur ossature. Travaux complémentaire et finition <p>3 Des ouvrages à composants multiples</p> <ul style="list-style-type: none">. Cloison et plafond acoustique, thermique, cloison de grande hauteur. Protection au feu, cloison séparative. Ouvrages décoratifs et spéciaux. Chapes sèches. Gaines techniques
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources:	
<ul style="list-style-type: none">- Matériaux- Matériels- Outillage- Croquis, détail de pose et de mise en oeuvre	
Autonomie, responsabilité:	
<i>Autonomie totale dans sa mise en oeuvre.</i>	
Résultats attendus:	
<i>La mise en oeuvre est conforme aux exigences et aux instructions reçues.</i>	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	REALISATION
TACHE	POSEP ET APPLIQUEP 4 Réhabilitation Sonder - vérifier Stabiliser et consolider les supports existants.
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources: <ul style="list-style-type: none">- Informations techniques des ouvrages existants- Matériaux- Matériels- Outillage- Croquis	
Autonomie, responsabilité: <ul style="list-style-type: none">- Prendre compte de la situation et des difficultés rencontrées- Autonomie totale dans sa mise en oeuvre	
Résultats attendus: <ul style="list-style-type: none">- Pertinence du compte-rendu- L'état des supports permet la mise en oeuvre suivant les prescriptions- Les supports de mise en oeuvre sont conformes.	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION: REALISATION
TACHE: 2 CONTROLER - VERIFIER <ul style="list-style-type: none">- La qualité et la conformité de son travail- la propreté de la zone d'activité
CONDITIONS D'EXERCICE
Moyens et ressources: <ul style="list-style-type: none">- Instruments de mesure- Appareils de mesure- Documents techniques et prescriptions
Autonomie, responsabilité: <p style="text-align: center;"><i>Totale concernant sa tâche</i></p>
Résultats attendus: <p style="text-align: center;"><i>Signaler toutes anomalies</i></p>

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION:	REALISATION
TACHE	3 ENTRETIEN LE MATEPIEL <ul style="list-style-type: none">- Vérifier l'état et le bon fonctionnement- Assurer le nettoyage- Effectuer le petit entretien.
CONDITIONS D'EXERCICE	
Moyens et ressources: <ul style="list-style-type: none">- Produits d'entretien, de nettoyage- Notice d'utilisation, d'entretien, outillage d'entretien- Pièces de rechanges.	
Autonomie, responsabilité: <p>Compte-rendu, signale les dysfonctionnements et anomalies sur les matériels.</p>	
Résultats attendus: <p>Le carnet d'entretien est mis à jour</p> <p>Le matériel est en état permanent de bon fonctionnement et conforme à la sécurité.</p>	